



***COMPTE RENDU SOMMAIRE  
DE LA SEANCE ORDINAIRE  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
du 24 janvier 2017***

- Autorise M. le Maire à mandater les dépenses d'investissement avant le budget 2017,
- Approuve le nouveau règlement des locations de salles,
- Accepte les conventions d'objectifs et de mandats entre la Commune et l'A.S.C.L.,
- Décide l'embauche de 6 jeunes scolarisés et 5 étudiants de la commune pour effectuer divers travaux pendant les vacances scolaires d'été,
- Approuve la convention relative aux enfouissements des réseaux secs entre la Mairie et la C.C.A.M.,
- Adopte les nouveaux tarifs de la vaisselle dans les locations de salles.

Vu pour être affiché le 6 mars 2017 conformément aux prescriptions de l'article L2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Fait à RURANGE-LES-THIONVILLE, le 6 mars 2017

Le Maire,  
Pierre ROSAIRE